



Le 07.12.2021

Monsieur le Président de Région,  
Monsieur le Président au Transport de la Région Normandie,  
Monsieur le Directeur Régional de la SNCF,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs les représentants des Associations d'usagers,

Permettez qu'aujourd'hui les cheminots vous interpellent au travers de leurs organisations syndicales, unitairement et unanimement réunies, contre un projet présenté par la direction SNCF depuis fin septembre, qui a été largement dévoilé aux usagers, aux médias, aux élus politiques de Seine-Maritime, jusqu'à Monsieur Morin, Président du Conseil Régional, à qui nous avons adressé un courrier en date du 12 octobre 2021 qui malheureusement est resté sans réponse.

Par ce projet, la direction SNCF, déjà épinglée par la défenseuse des droits, pour ses gares déshumanisées qui constituent une inégalité de traitement envers les usagers, a décidé de supprimer l'Accompagnement Systématique des Trains (ANS) entre Rouen/Le Havre et Rouen/Dieppe.

Ce projet vient mettre en exergue les limites des promesses formulées sur l'évolution de l'offre de dessertes engagées depuis 2019, sur l'aménagement des gares, sur la présence humaine dans les gares et à bord des trains, sur la fiabilité et la qualité du service, sur l'accompagnement des usagers dans les trains, sur les réseaux de distribution des titres de transports et la cohérence tarifaire entre les territoires.

Un projet qui va donc à l'encontre d'un développement du service ferroviaire qui est un dû aux usagers normands.

Nous vous alertons sur la dangerosité de ce projet, tant pour les voyageurs que pour les salariés. Car ce mode d'exploitation autorise la circulation des trains sans contrôleur, avec le conducteur comme seul personnel à bord, et amplifie les risques pour la sûreté et la sécurité des voyageurs.

Par exemple, comment comprendre qu'un agent de conduite blessé se trouve contraint d'aller appliquer des procédures de sécurité alors même que la présence d'un agent d'accompagnement aurait évité cette prise de risque. C'est ce qui s'est passé lors de cet accident survenu non loin de Reims, en Champagne-Ardenne, le 16 octobre 2019. Pour rappel, un TER a percuté un convoi routier coincé sur un passage à niveau, faisant 11 blessés, dont le conducteur du train. Ce dernier a dû porter secours aux passagers car c'était le seul agent SNCF à bord. Le système d'alarme destiné à alerter les autres trains étant défaillant, l'homme, blessé à la jambe, a notamment dû marcher 1,5 km pour aller poser des agrès de protection le long des voies, laissant les passagers seuls à bord, livrés à leur propre sort.

L'absence de contrôleur à bord des TER aggrave également les problèmes de sûreté à bord des TER. Partout où l'ANS est mis en place, il y a eu une recrudescence des incidents dans les trains, et il ne se passe pas une semaine sans un incident ou un dysfonctionnement d'un train sans personnel à bord autre que le conducteur. Il y a aussi une nette augmentation de la fraude !

A l'unanimité, l'ensemble des organisations syndicales représentatives sur notre Région SNCF contestent l'ANS et exigent le maintien des contrôleurs à bord de tous les Trains, afin de permettre aux agents de conduite de se concentrer uniquement sur la gestion de la sécurité ferroviaire.

L'ANS n'est en réalité utilisé que pour assurer une réduction drastique dans les effectifs, et donc participe à la productivité imposée notamment par l'Etat au travers de ses directives budgétaires allouées aux différentes sociétés anonymes composant aujourd'hui la SNCF.

Nous subodorons d'ailleurs que la Direction SNCF a manifestement l'intention de généraliser cette organisation sur l'ensemble de la Normandie à moyen terme, lorsque les matériels et installations seront mis en place et opérationnels.

Ce positionnement révèle une réalité dangereuse : une grande partie des trajets régionaux sera effectuée par un conducteur seul à bord. En cas d'incident, d'accident, de retards, de tout aléa, aucun contrôleur ne sera présent pour porter assistance, orientation, information. Cette situation présentera même un risque indéniable de sur-accident.

Nous le savons, les Usagers, dans leur grande majorité, sont favorables à la présence d'un contrôleur à bord. Notre pétition, qui a recueilli à ce stade plus de 4000 signataires, essentiellement des voyageurs normands, le prouve largement d'ailleurs !

Pour bien des usagers, la facette la plus connue du métier d'ASCT (contrôleur de train) est la vérification des titres de transport. Pour autant, ils savent l'apprécier dans les situations perturbées, malheureusement encore trop nombreuses sur notre région. Egalement pour passer un agréable voyage, il n'y a qu'à se référer aux différents messages très positifs circulant sur les réseaux sociaux sur les contrôleurs assurant leurs missions de service public au quotidien dans ces périodes difficiles.

Le contrôleur a donc, en plus de la vérification des titres de transport, des missions de sécurité et d'information, de contrôle des montées et descentes, de protection des personnes à bord en cas d'agression, d'altercation et même en cas de problème d'ordre médical.

Il renseigne, aide les voyageurs en difficulté et à mobilité réduite, informe en cas de situation perturbée... Outre ses missions de service aux voyageurs, il doit surtout « sécuriser » le train.

Ce que veut développer aujourd'hui la direction SNCF, en cherchant d'ailleurs à le généraliser, c'est le déploiement de brigades de contrôles qui n'aurait que pour seul objectif la lutte anti-fraude... Même s'il y a nécessité d'avoir une démarche spécifique au quotidien sur des trains identifiés sensibles, cette organisation ne peut pas remettre en cause la présence humaine à bord des trains. Sinon, c'est faire le choix d'une politique uniquement répressive contre les voyageurs, dans un contexte paradoxal de suppressions massives des guichets et agents d'escale présents dans les gares normandes.

Autrement dit, aucune présence humaine, aucune prise en charge humaine et des voyageurs livrés à eux-mêmes !

M. Morin semble être sensible au développement du rail en Normandie, et nous le relevons régulièrement dans ses déclarations. Mais ce développement ne saurait se faire au détriment des salariés du rail, ni même sur le dos de la qualité de service donnée aux voyageurs.

L'attachement affiché de la Région à la présence d'agents de service commercial à bord de tous les trains régionaux, condition nécessaire à l'accessibilité, la sécurité, la qualité et la fluidité du service, serait un véritable gage, un message fort adressé aux cheminots Normands.

Les cheminots, et les normands, ne comprendraient pas que la Région valide une telle dégradation de l'organisation ferroviaire. Nous comptons donc sur votre rôle de 1<sup>er</sup> responsable de l'Autorité Organisatrice de Transport de la Région Normandie, pour imposer à la Direction SNCF, le retrait de ce projet.

Merci de votre attention et en attente de vos réponses.

**Pour la CGT** : CALLAY Christophe – Tél : 06 99 70 21 58 - Mèl : [cheminotscgt.normandie@wanadoo.fr](mailto:cheminotscgt.normandie@wanadoo.fr)

**Pour l'UNSA** : LEGAY Laurent – Tél : 06 24 01 26 61 – Mèl : [ur.normandie@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.normandie@unsa-ferroviaire.org)

**Pour SUD Rail** : LEPENNETIER David – Tél : 02 35 73 34 12 – Mèl : [sud.rail.normandie@gmail.com](mailto:sud.rail.normandie@gmail.com)

**Pour la CFDT** : JARRIGE Jonathan – Tél : 06 71 14 37 24 – Mèl : [jjcfdt@hotmail.com](mailto:jjcfdt@hotmail.com)

**Pour FO** : LONCKE Michaël – Tél : 06 80 23 66 23 – Mèl : [cheminots.fo.rouen@orange.fr](mailto:cheminots.fo.rouen@orange.fr)